

PROGRAMME DE FORMATION

Assurer le rôle de référent handicap

DURÉE : 2 jours | 14 heures

MODALITÉ D'ORGANISATION : Mixte

Informations

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Maîtriser l'environnement du handicap au travail.
 - Rédiger son plan d'actions annuel.
 - Mener les entretiens avec une personne en situation de handicap.
 - Intégrer, accompagner la carrière, gérer les inaptitudes et maintenir dans l'emploi un travailleur en situation de handicap.
-

PRÉREQUIS

Aucun prérequis.

ACCESSIBILITÉ

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter afin que nous puissions vous accompagner et vous orienter au mieux dans votre demande et vos démarches.



Modalités pédagogiques

MODALITÉS, MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en présentiel ou à distance (sur demande) par un formateur professionnel expert en qualité de vie au travail et sur la thématique de l'accueil des PSH : apports théoriques, exercices de mise en situation professionnelle.

Programme, supports et fiches pratiques remis aux stagiaires. Supports pédagogiques utilisés : vidéos, documents PDF, PowerPoint et quiz.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Avant la formation : audit des besoins et du niveau

À la fin de la formation : évaluation de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur

Formation qualifiante : attestation de fin de formation (appelée « certificat de réalisation »)

Contenu pédagogique

01 - Introduction et tour de table

- Présentation des étapes et thématiques abordées : sommaire du module/parcours de formation.
- Validation des objectifs avec chaque apprenant.
- Tour de table guidé : échanges et positionnement des acquis et des besoins de chacun.

02 - Maîtriser l'environnement du handicap en milieu professionnel

- Le handicap : de quoi parle-t-on ?
- L'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap.
- La non-discrimination et l'aménagement raisonnable.
- Mission du RH/des autres acteurs. (AGEFIPH/FIPHFP, MDPH/CDAPH, CAP EMPLOI, SAMETH, Services de Santé au Travail, CSSCT).
- Reconnaître les situations de handicap et développer les moyens de compensation.
- Les familles de handicap : visuel, auditif, moteur, mental, psychique, maladies invalidantes.

03 - Les moyens de compensation et la relation d'aide

- Les moyens de compensation : les financements.
- Intégrer et accompagner la carrière.
- La relation d'aide : l'évaluation des compétences au regard du handicap.
- La sensibilisation du collectif de travail : appliquer la méthodologie du maintien dans l'emploi.

04 - Repérer, signaler, qualifier

- Repérer, signaler, qualifier : prendre en charge et suivre.
- Maladies chroniques.
- Mener les entretiens avec la personne en situation de handicap.
- Prendre contact et se présenter en tant que Référent Handicap.
- Aborder le handicap comme un paramètre au travail.

05 - Repérer, signaler, qualifier : mise en pratique

- Communiquer sur la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).
- Cas pratiques : analyse de situations concrètes pour déterminer les moyens de compensation adaptés.
- Rédiger son plan d'actions.
- Analyser sa DOETH (déclaration handicap) : identifier les freins et les leviers de l'entreprise au regard de la politique handicap.
- Définir ses actions prioritaires : convaincre et mobiliser les moyens et les ressources.

06 - Valider les acquis et clôturer la formation

- Bilan et évaluation finale de la formation.
- Enquête de satisfaction à chaud.

Modalités d'évaluations

- Évaluation en continu de la compréhension et de l'assimilation des savoirs et savoir-faire par le formateur lors de mises en situation et cas pratiques.
- Évaluation des acquis : Quiz/QCM de fin de module.
- Auto-positionnement avant et après la formation.